

-----  
PRESIDENCE

-----  
GREFFE

## AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

AVIS EST DONNE AUX MEMBRES D'ORGANES, AU PERSONNEL DE L'UNION ET AU PUBLIC QUE LE MERCREDI 12 juin 2024 A PARTIR DE 10 HEURES, SE TIENDRA DANS LA SALLE D'AUDIENCE DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UEMOA, SISE A OUAGA 2000, PLACE DU MEMORIAL AUX HEROS NATIONAUX, UNE AUDIENCE ORDINAIRE PUBLIQUE DE LA COUR DE CEANS A L'EFFET DE CONNAÎTRE LES AFFAIRES SUIVANTES :

1. Recours n°22 R 008 du 03 octobre 2022, aux fins d'annulation de décision de sanction, opposant :

- La société SUKALA – SA (Cabinet MAYA Badalabougou)

A

- La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) (Maître Issa SAMA)

2. Recours n°22 R 007 du 22 septembre 2022, en annulation de la décision n°11/2022/COM/UEMOA du 21 juin 2022 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de l'assistance aéroportuaire en escale à Abidjan (Côte d'Ivoire), opposant :

- La société NAS IVOIRE SA (Maître DAGO Roger)

A

- La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) (Maître Issa SAMA)

Fait à Ouagadougou, le 05 juin 2024

Pour le Greffier  
Le Greffier-Adjoint

  
**Hamidou YAMEOGO**

